



Budget provincial 2018-2019

L'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec : Vigie sur les mesures annoncées en santé

Québec, le 27 mars 2018 – L'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec (OIIAQ) accueille favorablement les investissements en santé annoncés lors du dépôt du budget 2018-2019 du Québec.

Au cours du huis clos socioéconomique, l'OIIAQ, a eu l'occasion d'assurer un suivi de sa rencontre tenue le 8 mars 2018 avec le ministre de la Santé et des Services sociaux, Monsieur Gaétan Barrette. Le ministre a confirmé à la présidente de l'Ordre, Madame Carole Grant, inf. aux., que des sommes seraient disponibles afin que les infirmières auxiliaires puissent assumer leur rôle essentiel dans le réseau de la santé.

« Je m'engage à assurer une vigie, lors des annonces futures du ministre, afin que les sommes promises soient réellement affectées à des mesures permettant aux infirmières auxiliaires d'exercer leur rôle essentiel. Cela leur permettra de contribuer à l'amélioration de la qualité des soins à la population », indique la présidente, Carole Grant.

L'Ordre demeurera aux aguets afin que les engagements du gouvernement se concrétisent, notamment en impliquant ses membres dans la diminution des délais en services diagnostiques et l'accès à la chirurgie, dans l'amélioration des services de soutien à domicile ou encore dans l'amélioration des soins et services offerts dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD), en les intégrant davantage.

L'OIIAQ veillera également à l'inclusion de ses membres au sein du nouveau Programme de financement et de soutien professionnel pour les groupes de médecine familiale (GMF) qui vise l'accès à des services interdisciplinaires de première ligne. Il compte aussi s'assurer que l'apport des infirmières auxiliaires sera reconnu parmi les mesures annoncées pour favoriser l'accès aux soins en super-cliniques ou en santé mentale.

Dans le respect de sa mission première de protection du public, l'OIIAQ voit d'un bon œil le rehaussement des sommes allouées aux établissements de santé afin de répondre aux enjeux d'organisation des soins infirmiers dans le réseau. Le budget 2018-2019 prévoit dès cette année des investissements afin d'alléger la charge de travail de ces professionnelles. Ces sommes permettront d'offrir à la population des soins sécuritaires et de qualité.

L'OIIAQ réitère sa collaboration avec le ministre de la Santé dans l'implantation de mesures permettant à l'infirmière auxiliaire d'exercer le plein potentiel de son champ d'exercice.

L'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec (OIIAQ) compte plus de 28 000 membres, ce qui en fait le quatrième ordre professionnel en importance. Il a pour mandat d'assurer la protection du public en exerçant une surveillance de l'exercice de la profession par le biais des divers mécanismes prévus par le Code des professions et ses règlements. L'Ordre a aussi pour mission de favoriser le développement professionnel de ses membres tout en visant l'excellence, et ce, afin de contribuer à l'amélioration de la qualité des soins et de la santé de la population.

-30-

Pour renseignements ou demandes d'entrevue, veuillez communiquer avec :

Source : **Catherine-Dominique Nantel**
Directrice des communications et des partenariats stratégiques
Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec
Travail : 514 282-9511, poste 234
Cellulaire : 514 815-3653
cdnantel@oiiq.org